

CONSEIL EN BREF

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 28 novembre 2018

Administration générale

Octroi de contrat à Réseau Picanoc – Téléphonie IP

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'autoriser l'octroi d'un contrat d'une durée de trente-six (36) mois à Réseau Picanoc pour les services de téléphonie IP de la MRC, au prix et conditions soumis, et d'autoriser la directrice générale Mme Lynn Kearney à signer tout document relatif à cet octroi.

Adoption – Politique en matière de drogues, alcool, médicaments et autres substances

- Le Conseil de la MRC a résolu d'adopter la Politique concernant l'usage de drogues, alcool, médicaments et autres substances similaires, applicable à l'égard des employés de la MRC.

Avis de motion – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2018-333
« Règlement concernant la rémunération du préfet et des membres du Conseil
et abrogeant toute réglementation antérieure afférente »

- Un projet de règlement portant le numéro 2018-333 « Règlement concernant la rémunération du préfet et des membres du Conseil et abrogeant toute réglementation antérieure afférente » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure.

Octroi de contrat – Appel d'offres 181121 – Services professionnels
d'évaluation foncière

- Les membres ont résolu d'octroyer le contrat 181121 « Services professionnels en évaluation foncière » à « Les Estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et associés inc. », au prix et conditions soumis, et d'autoriser la préfète et la directrice générale à signer ledit contrat.

Octroi de contrat – Appel d'offres 181001 – Entretien ménager

- Une résolution a été adoptée afin d'octroyer le contrat d'entretien ménager des établissements de la MRC au plus bas soumissionnaire, soit à l'entreprise Crêtes et Rémillard, selon les modalités prévues dans l'appel d'offres et sous réserve du respect de toutes les conditions préalables prévues audit contrat.

Octroi de contrat – Appel d'offres 181010 – Entretien extérieur

- Une résolution a été adoptée afin d'octroyer le contrat d'entretien extérieur du siège social de la MRC au seul soumissionnaire, soit à l'entreprise Crêtes et Rémillard, selon les modalités prévues dans la recherche de prix.

Conseil

Adoption des prévisions budgétaires et des répartitions (par parties de budget)
– MRC – Année financière 2019

- Adoption des prévisions budgétaires et des répartitions 2019 de la MRC, par parties de budget. Le cahier de budget MRC 2019 est disponible sur le site web de la MRC au www.mrcvg.qc.ca

Avis de motion – Dépôt – Projet de règlement 2018-332 « Déterminant la répartition des dépenses relatives à la Partie 1 du budget de la MRCVG commune aux dix-sept municipalités locales, incluant les TNO, et abrogeant le règlement 2016-303 relatif aux mêmes objets »

- Un projet de règlement portant le numéro 2018-332 « Déterminant la répartition des dépenses relatives à la Partie 1 du budget de la MRCVG commune aux dix-sept municipalités locales, incluant les TNO, et abrogeant le règlement 2016-303 relatif aux mêmes objets » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure.

Préoccupations adressées au gouvernement du Québec – Services de proximité dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau en santé et services sociaux

- Il a unanimement été résolu par le Conseil de la MRC :
 - D'informer la Coalition Avenir Québec, récemment élue au pouvoir, particulièrement Madame Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, des préoccupations de la MRC quant aux services de proximité offerts par le CISSSO;
 - De demander au gouvernement caquiste de rapidement mettre en place des mesures afin de protéger, maintenir et rétablir les services offerts en territoire val-gatinois afin de permettre un retour des pouvoirs locaux;
 - De transmettre copie de la présente résolution à Monsieur Robert Bussière, député de Gatineau, ainsi qu'à Monsieur Mathieu Lacombe ministre responsable de la région de l'Outaouais, afin de solliciter rapidement une rencontre dans ce dossier.

Modifications de la résolution 2018-R-AG294 – Financement d'une instance de concertation régionale sur 3 ans à même le fond HQ – 15 000\$ par an – Autorisation de signature d'une entente sectorielle

- Les membres ont résolu de modifier la résolution 2018-R-AG294 afin d'autoriser la préfète de la MRC, Mme Chantal Lamarche, ainsi que la directrice générale, Mme Lynn Kearney, à signer une entente sectorielle à intervenir entre le MAMH, les 4 MRC de l'Outaouais et la Ville de Gatineau, relativement au financement de la Conférence des préfets de l'Outaouais.

Autorisation de signature – Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) dans le cadre des alliances pour la solidarité

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la préfète, Mme Chantal Lamarche, à signer, à titre de représentante de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, l'« Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité ». Il a également été recommandé que cette signature se fasse après précision dans l'entente quant au rôle central des tables de développement social comme interlocuteur privilégié de la concertation.

Gestion financière et administrative

Acceptation des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes fournisseurs de la MRC pour la période du 17 octobre au 28 novembre 2018.

Adoption du taux d'intérêt applicable sur les comptes en souffrance pour l'année 2018 (15 % annuellement)

- Une résolution a été adoptée afin qu'un taux d'intérêt de 15 % par année soit appliqué sur tout compte en souffrance dû à la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau et aux territoires non organisés pour l'année 2019.

TNO – Adoption du budget 2019 de la RIAM – Article 603 du Code municipal du Québec

- Le Conseil de la MRC a adopté, pour ses territoires non organisés, le budget 2019 de la RIAM tel que transmis à cette fin et conformément à l'article 603 du Code municipal du Québec.

Gestion des ressources humaines

Entérinement – Embauche au poste de coordonnateur au service de l'évaluation foncière

- Les membres ont résolu d'entériner l'embauche de Monsieur Benoit Barbeau au poste de coordonnateur au service de l'évaluation foncière, suite au processus de dotation réalisé et en suivi des recommandations du comité de sélection.

Avis de motion – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2018-334 modifiant le règlement 2012-244 « Concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau »

- Un projet de règlement portant le numéro 2018-334 « Règlement modifiant le règlement 2012-244 « Concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure.

Protection policière

Encadrement du cannabis

- Les élus ont été informés de la recommandation formulée par les membres du comité de Sécurité publique relativement à l'encadrement du cannabis sur le territoire val-gatinois.

Adoption – Rapport annuel d'activités du comité de Sécurité publique de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'adopter le rapport annuel d'activités du comité de Sécurité publique de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018 tel que présenté, et demande à la direction générale de la MRC de transmettre copie de ce rapport au ministère de la Sécurité publique.

Transport et télécommunications

Guichet unique des transports adapté et collectif Vallée-de-la-Gatineau – Approbation des prévisions budgétaires 2019

- Le Conseil de la MRC a résolu d'approuver les prévisions budgétaires 2019 du GUTAC-VG telles que présentées, conformément à l'entente en vigueur entre la MRC et le GUTAC-VG.

Aménagement et Développement

Octroi de financement en vertu de la Politique événements et festivals – Club Rallye Maniwaki – Rallye Perce-Neige 2019

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'autoriser l'octroi d'une aide financière de 5 000 \$ au Club Rallye Maniwaki, pour l'organisation du Rallye Perce-Neige 2019, conditionnellement au protocole d'entente à intervenir et en respect des critères prévus à la Politique événements et festivals en vigueur à la MRC.

Octroi de financement – Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif « A la rescousse »

- Le Conseil de la MRC a résolu d'autoriser le versement d'une contribution financière au montant de 500 \$ à la Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif « À la rescousse », pour la saison estivale 2019, et autorise la direction générale de la MRC à signer tout document relatif à cette contribution.

Adhésion de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau aux fonds locaux de solidarité FTQ

- Les membres ont résolu d'accepter la mise en place et la gestion du Fonds local de solidarité (FLS) « MRC de La Vallée-de-la-Gatineau » dont les investissements se feront en partenariat avec le Fonds local d'investissement (FLI) et d'autoriser une contribution non remboursable de cinquante mille dollars (50 000 \$) à même le fonds Hydro-Québec, afin de permettre la mise en place du FLS.

Structure de gouvernance de la Table de développement social Vallée-de-la-Gatineau (TDSVG) – Rôle de fiduciaire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Adoption d'une résolution afin d'appuyer la Table de développement social Vallée-de-la-Gatineau dans son processus d'incorporation, d'autoriser la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à occuper le rôle de fiduciaire pour la TDSVG, conformément à la décision des membres du comité de coordination de cette dernière, en respect des rôles et responsabilités définis entre la TDSVG et la direction générale de la MRC.

Appui au Club de motoneige Les Ours blancs – Demande relative à une révision de la répartition des revenus de l'industrie de la motoneige au Québec

- Le Conseil de la MRC a unanimement résolu d'appuyer le Club de motoneige Les Ours blancs afin de demander aux instances gouvernementales responsables ainsi qu'à la Fédération des clubs de motoneige du Québec de travailler en collaboration pour établir un système de péréquation juste et équitable permettant d'assurer à tous les clubs de motoneige de la province un seuil de revenus d'opération minimal par kilomètre de sentier, basé sur le surfacage et le kilométrage, dans les plus brefs délais.

Information – Lettre au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) – Précision de la demande de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour l'adoption d'un Plan de gestion de l'achigan

- Une lettre sera transmise au MFFP afin de préciser la demande de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour l'adoption d'un Plan de gestion de l'achigan.

Entérinement – Embauche d'un stagiaire pour le Parc linéaire dans le cadre du Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2016-2019 (Volet II)

- Le Conseil de la MRC a résolu d'autoriser l'embauche d'un stagiaire, pour répondre aux activités prévues au financement obtenu du MSP dans le cadre du Volet II du Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2016-2019.

Sécurité civile – Demande d’aide financière – Volet 1 (Règlement sur les procédures d’alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre)

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC de présenter une demande d’aide financière à l’Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s’engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante et de confirmer que la contribution de la MRC.

Modification de la résolution 2018-R-AG243 – Représentant de la MRC au comité Créavenir de Desjardins

- Le Conseil de la MRC a résolu de modifier la résolution 2018-R-AG243 afin de désigner à nouveau M. Marc Cloutier pour siéger au comité Créavenir de Desjardins.

Terres publiques intramunicipales

TPI – Autorisation de construction et d’entretien d’un chemin multiusage – lot 4 169 371-2 du cadastre du Québec, municipalité de Grand-Remous (dossier 790265 00 000)

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d’autoriser le service des TPI à émettre une autorisation de construction et d’entretien d’un chemin multiusage à Mme Kimie Désabrais, pour élargir un sentier déjà existant d’environ trois (3) mètres de large et d’une longueur approximative d’un (1) kilomètre, afin de permettre la réalisation de travaux de forage (travaux d’exploitation minière) sur le lot # 4 169 371-2 dans la municipalité de Grand-Remous, le tout en respect des conditions définies par le service des TPI.

**La prochaine séance ordinaire du conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mardi 11 décembre 2018 à 16 heures
à la Salle de Conseil de Gracefield,
située au 3, rue de la Polyvalente.**

Veuillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure.